

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 34 (1963)

Heft: 5

Rubrik: Chronique économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chômeurs complets dans les districts du Jura

	1962			1963		
	25.1	25.2	25.3	25.1	25.2	25.3
Courtellary	4	7	3	13	12	6
Delémont	6	—	3	26	23	6
Franches-Montagnes	1	—	1	3	2	3
Laufon	1	—	—	3	1	—
Moutier	11	3	5	15	13	7
La Neuveville	7	—	—	15	5	3
Porrentruy	31	17	2	61	44	6
	61	27	14	136	100	31

Pour la première fois, depuis bien longtemps, on note, dans les statistiques du marché du travail un nombre assez élevé de chômeurs complets alors que celui des chômeurs partiels reste très faible.

A quoi faut-il attribuer cette pointe subite ? On remarquera, dans le premier tableau, que les chômeurs complets se dénombrent surtout dans deux professions : la pêche et le bâtiment. Il suffit, dès lors, de se rappeler les circonstances météorologiques néfastes à la pêche et au bâtiment qui ont présidé au début de cette année. Un hiver rigoureux et prolongé a contraint au chômage de nombreux maçons et pêcheurs. Un comble, on l'avouera, quand on sait le boom qui continue à se produire dans la construction et l'impatience avec laquelle les pêcheurs attendaient de tendre leurs filets !

Il ne faut donc pas s'inquiéter même si, on le sait, on ne connaîtra plus jamais les chiffres records atteints en 1961.

La rédaction.

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

Après la Foire Suisse d'Echantillons de Bâle. — La 47^e Foire Suisse d'Echantillons à Bâle, à laquelle ont participé 2456 exposants répartis en 28 groupes, a reçu la visite de quelque 875 000 personnes. Ainsi, le nombre record de visiteurs de la Foire de 1962 a de nouveau été atteint et même quelque peu dépassé. L'afflux de visiteurs étrangers a été aussi très important. Le Service d'accueil a reçu des intéressés de 110 pays.

En général, la manifestation s'est déroulée sous le signe d'une demande toujours soutenue de la part du commerce et des consommateurs de l'industrie et de l'artisanat. Favorisée par le beau temps, la Foire d'Echantillons, qui a confirmé son caractère de vitrine de la production nationale, a également attiré de très nombreux visiteurs intéressés par l'ensemble de la production suisse.

La Foire de l'Horlogerie, rénovée et agrandie, a dépassé toutes les espérances. Au quatrième jour de la Foire, certaines maisons ont annoncé que leur chiffre d'affaires record de l'année dernière était déjà dépassé. Les fabricants de meubles considèrent les résultats de la Foire comme satisfaisants, encore qu'un peu moins bons que ceux de l'année dernière. La longue période de froid de l'hiver dernier, avec les retards qu'elle a provoqués dans la construction, semble avoir exercé ici certains effets défavorables. La plupart des autres groupes, tels que l'électrotechnique, les fournitures industrielles, la grosse construction mécanique et la métallurgie, les machines à travailler le bois, la construction de radiateurs et chaudières, la manutention technique, les transports et les matières plastiques, par exemple, ont annoncé qu'ils avaient conclu d'intéressants contrats et qu'ils avaient noué des relations commerciales, avec l'étranger également. Ces remarques sont aussi applicables aux groupes du bureau, des équipements pour hôtels, restaurants et cuisines communautaires, aux appareils ménagers, à la céramique d'art et aux arts appliqués, aux jouets, etc.

Les stands de l'industrie des textiles et de l'habillement ont vivement intéressé et même captivé les visiteurs. Les présentations spéciales « Création », « Madame et Monsieur », « Centre du tricot », de même que le Centre de la chaussure et de la maroquinerie notamment, ont obtenu un succès de propagande de premier ordre. De leur côté, la Foire du bois de l'Association Lignum, la Foire du livre, la présentation spéciale « Formes utiles » du Werkbund suisse et celle de l'artisanat créateur ont aussi suscité un intérêt constant.

La conjoncture persistante dans la branche de la construction s'est traduite par une demande animée à la Foire de la construction. Les maisons préfabriquées, qui étaient présentées en plus grand nombre que précédemment, ont vivement intéressé le public. Les exposants des groupes de plein air, en particulier ceux de la section du camping, ont bénéficié du beau temps.

Rétrospectivement, on peut dire que la 47^e Foire Suisse d'Echantillons a constitué une présentation exceptionnelle du travail helvétique. Les autorités de la Foire remercient tous ceux qui ont contribué à ce succès et tout particulièrement les exposants des 28 groupes professionnels, ainsi que les visiteurs proches ou lointains.

La prochaine Foire Suisse d'Echantillons — la 48^e — aura lieu du 11 au 21 avril 1964 à Bâle. A cette occasion, une grande partie des halles du nouveau bâtiment sera mise en service. Les machines-outils et l'industrie électrique, qui seront représentées, constitueront les principaux groupes à participation bisannuelle.

La menace d'inflation se précise

Dans son bulletin N° 2/1963, la Société de Banque Suisse analyse la situation dans notre pays menacé par l'inflation et termine ses considérations en lançant un appel à la raison :

« Si l'on compare la situation actuelle à l'évolution passée, on constate toutefois que ce n'est pas la première fois au cours de la période d'après-guerre que nous assistons à un renchérissement relativement rapide du coût de la vie.

» En fait, l'indice du coût de la vie a également augmenté de pas moins de 7,6 % entre 1946 et 1948 et, lors de la guerre de Corée en 1950-1951, la hausse des prix de détail a même été de 8 %. Dans les deux cas cependant, le renchérissement à l'intérieur du pays était directement et presque exclusivement attribuable à l'augmentation des prix des marchandises importées, laquelle atteignait 7,7 % pour les produits de gros au cours de la première des périodes précitées et même 30 % durant la guerre de Corée, alors que l'évolution des salaires ne jouait durant ces années qu'un rôle très secondaire.

» En revanche, la hausse actuelle du coût de la vie, telle qu'elle se manifeste avec une ampleur particulière depuis le printemps 1961, doit être attribuée uniquement à des facteurs de renchérissement internes, étant donné que les prix des produits importés sont demeurés pratiquement sans changement depuis déjà passablement de temps.

» Les causes du renchérissement sont à rechercher avant tout dans la forte demande, telle qu'elle apparaît dans les chiffres d'affaires en progression constante du commerce de détail, dans les taux d'accroissement toujours remarquables des exportations — calculés sur une base chaque année plus élevée — dans l'augmentation des investissements ainsi que dans les chiffres publiés relatifs aux projets de construction publics et privés. La hausse continue des traitements des employés et celle encore plus rapide des gains horaires des ouvriers, alors que la durée du travail a tendance à diminuer, jouent également un rôle décisif et cela d'autant plus qu'en raison de la pénurie de main-d'œuvre toute augmentation de salaire dans un secteur donné se répercute quasi automatiquement sur les autres branches de l'économie, y compris celles où ne sont possibles ni un accroissement de la productivité, ni une compensation de l'élévation des coûts par une réduction des marges bénéficiaires.

» De toute façon il est regrettable que, peut-être pour la première fois dans l'histoire de notre économie, nous nous trouvions face à une situation laissant apparaître toutes les caractéristiques d'une inflation classique, telle que nous l'avons si souvent blâmée chez les autres. L'une de ces caractéristiques ressort de l'évolution de notre balance des revenus, qui révèle la tendance à vivre au-dessus de nos moyens et à vouloir échapper, par une indexation automatique des traitements et des salaires, aux conséquences d'un train de vie exagéré.

» Il reste à espérer que les appels, si souvent répétés déjà, à la compréhension, à la raison et à l'autodiscipline de tous les milieux intéressés soient également entendus là où ils ne l'ont pas encore été suffisamment jusqu'à ce jour. »

Le budget de 1963 de la Confédération... — Le budget financier de 1963 de la Confédération accuse un excédent des recettes de 37 millions de francs (dépenses = 3849 millions de francs, recettes = 3886 millions de francs) et le budget des variations de la fortune un excédent des revenus de 345 millions de francs (charges = 344 millions de francs, revenus = 689 millions de francs). Ces deux budgets constituent ensemble le budget général qui se solde ainsi par un boni de 382 millions de francs.

... et celui des Chemins de fer fédéraux. — Le budget de 1963 prévoit des dépenses nettes de construction pour 309,1 millions de francs, dont 21 millions de francs à la charge du compte d'exploitation et 288,1 millions de francs à celle du compte des immobilisations. En plus de l'amélioration pour 192,9 millions de francs apportée aux immeubles et installations, la modernisation et l'accroissement du parc des véhicules nécessitera 118,7 millions de francs, c'est-à-dire d'un tiers du budget de construction.

En ce qui concerne le compte d'exploitation, les produits sont estimés à 1209,4 millions de francs et les charges à 923,4 millions de francs, l'excédent présumé des produits étant ainsi de 286 millions de francs. Quant au budget du compte de profits et pertes, il accuse, avec 317,5 millions de francs de produits et 292,7 millions de francs de charges, un bénéfice net de 24,8 millions de francs.

Nouveautés techniques horlogères. — Une montre électronique à transistor a été mise au point par le service technique d'Ebauches S.A. Pour la première fois en Suisse, une montre-bracelet « transistorisée », c'est-à-dire sans contact, a obtenu un bulletin officiel de chronomètre avec mention. La mise au point, en outre, d'une pendulette électronique est très avancée.

— Le département « semiconducteur » a poursuivi ses recherches dans la fabrication du transistor au silicium. Le transistor étant également l'un des éléments de base pour les besoins de l'automatisation, une section spéciale a entrepris des essais systématiques avec application à la technique des machines.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtelary ;
secrétaire : H.-L. Favre, Reconvilier ; caissier : H. Farron, Delémont.
Bulletin : rédaction : J.-Cl. Duvanel, Delémont, bureau de l'ADIJ ;
administration et publicité : Delémont.

Téléphones : président : (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81 ; vice-président : (039) 4 92 06
ou 4 91 04 ; secrétaire : (032) 9 24 73 ou 9 29 79 ; caissier : (066) 2 14 37 ou (038) 8 15 63.
Comptes de chèques postaux : caisse générale : IVa 2086 ; abonnements du bulletin :
IVa 10213 Abonnement annuel : Fr. 10.— Le numéro : Fr. 1.20.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.